Vingt-neuvième année, N° 122. Le numéro : 10 centimes Jeudi 26 et vendredi 27 mai 1932.

Nouvelliste valaisan

Journal quotidien

St-Maurice Téléphone 8

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	8 cts le mm.	
Suisse	10 »	»
Etranger	14 »	»
Réclames	20 »	»
Mortuaires	16 »	»

Annonces reçues par PUBLICITAS S. A., Sion, Montreux, Lausanne et succursales, ainsi qu'au Bureau du Nouvelliste, St-Maurice. Téléphone 8 Compte de chèques post. IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

SUISSE	Un an	6 mois	3 mois	ETRANGER	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	12.—	7.—	4.—	Chaque num.	31.—	16.—	8.50
Avec Bulletin	16.—	9.—	5.—	Par 2 num.	20.—	10.50	5,75

Compte de chèques postaux IIc 274 Avec Bulletin officiel, tarif spécial

Ni roueries, ni dessous

Moins de finasserie, s'écrie M. le conseiller national Crittin, dans le *Confédéré* de mardi soir, en reprenant le thème ou la thèse — il y a les deux —de la collaboration au Gouvernement de la Minorité libérale-radicale.

Si cette malice s'adresse au *Nouvelliste* ou à nous-même, elle tombe absolument à faux.

A la mort de M. le conseiller d'Etat Delacoste, et, depuis, chaque fois que l'actualité nous en faisait un devoir, nous n'avons jamais caché notre sentiment sur l'utilité patriotique d'une collaboration loyale.

Nous avons soutenu ce point de vue et dans les réunions de parti, et, ici même, dans ce journal qui a été le tourment et la joie de notre vie, comme le sont tous les enfants.

Et, dans notre attitude, il n'y a jamais eu ni ruse renouvelée des Grecs d'Agamemnon, ni *finasserie*, n'ayant guère de goût et d'ambition pour les rôles d'Ulysse.

Chaque fois que le principe de la collaboration paraissait gagner du terrain, nous nous en sommes réjoui dans l'intérêt bien compris du canton où il y a toujours des moissons prêtes à se lever sous la caresse de notre chaud soleil, comme aussi nous avons invariablement regretté les paroles et les gestes qui lui en faisaient perdre.

Nous restons optimiste même après le discours de Conthey, et notre optimisme repose sur des bases qui défient tous les orages.

Le pays a-t-il, dans son ensemble, à se plaindre du gouvernement conservateur-progressiste ?

Evidemment non ! Il suffit d'ouvrir les yeux pour constater le haut degré de prospérité auquel, grâce à sa politique sage et courageuse, grâce aux initiatives hardies mais opportunes de M. le conseiller d'Etat Troillet, le gouvernement a mené les affaires économiques. Il a apporté à l'agriculture une aide telle que les campagnards ne sauraient s'empêcher de lui en savoir gré.

M. Crittin reconnaît, du reste, implicitement les avantages de cette politique puisque, dans son article que nous avons lu et même relu pour en bien saisir la portée, il écrit :

« *La minorité n'a pas moins continué sa collaboration sur le terrain législatif avec une attention et un dévouement que l'on ne saurait lui contester* ».

Si tout était condamnable, dans le régime, nos adversaires le laisseraient bel et bien cuire dans son jus, comme disait Bismarck en parlant de la démocratie.

Nous faisons, certes, la part des choses. A aucune époque les chefs de l'Opposition, même attentifs et éclairés, n'ont été bons juges de la politique au Pouvoir.

On se plaint toujours.

Le malheur pénètre, tandis que la satisfaction effleure. Celle-ci est à la surface et l'autre au fond. Tacite dit durement : dans l'Opposition, on vieillit en noir.

Pour l'amour de Dieu et du pays, sortons une bonne fois de l'hypnotisme du passé au risque même de bousculer les idées préconçues, les préjugés, les fantômes, et adaptons-nous aux idées nouvelles, aux conceptions et aux intérêts qui veulent une collaboration nationale et patriotique.

La formule de *moins de finasserie* est très exacte.

Si, à Gauche, on faisait catégoriquement entendre aux violents et aux exaltés, qui prêchent l'isolement, les arguments du bon sens et de la raison; si l'on sortait du vieux cliché-programme qui fait du radicalisme un paradis terrestre et du conservatisme un purgatoire, sinon un enfer ; si, enfin, on reconnaissait loyalement — ce qui n'empêcherait pas le moins du monde la critique — le développement du pays sous le régime actuel, le parti libéral-radical ne voguerait pas dans un océan inconnu quand il s'agit de collaboration gouvernementale.

M. Crittin voit fort bien les lignes sombres de l'horizon économique. C'est une raison de plus pour ne pas mettre la tête sous le buisson et pour ne pas se confiner dans des querelles de clochers.

Supposer, un instant, que la Droite conservatrice envisage le retour à la collaboration sous l'angle étroit de son *ménage intérieur*, c'est lui prêter des dessous qui seraient indignes d'un grand parti ayant trois quarts de siècle de pouvoir !

Dans la conclusion de son article, M. Crittin laisse entendre que le parti radical fera, désormais, dépendre son attitude des intentions et des offres de la Majorité.

Nous comprenons qu'il pourrait tout aussi bien regarder le ruisseau couler, indifférent sur la rive ou troublant l'onde.

Oui, mais à ce compte-là, il y a des partis, même en Suisse, qui en ont été réduits à contempler leurs propres débris jonchant la terre.

Ch. Saint-Maurice.

On fait du sport avec la grenouille

Les Américains ont à tel point le sens et le goût du sport qu'il leur arrive devant un beau record d'oublier tout le reste. Tout leur devient occasion de jeu, de compétition sportive et d'affluence publique. On dit qu'en Californie, ils se passionnent pour les concours de grenouilles. Ce n'est pas à cause de leur chant, comme nous le faisons pour les pinsons.

Ils font lutter entre elles leurs grenouilles pour la longueur du saut. Ils sont là, alentour, plus acharnés qu'on l'est en certains endroits autour des combats de coqs. L'homme est partout un grand enfant qui s'amuse avec des ombres et des volutes de fumée.

Dernièrement, un grand champion parmi les grenouilles a réussi un saut de quatre mètres. Evidemment un lièvre ferait mieux, une panthère devantage. Mais c'était, songez-y, une simple grenouille. A tout bien dire pourtant elle n'était pas si simple, appartenant à une espèce extraordinaire dite « bueweiser ».

Vous pensez si l'on reconduisit le vainqueur en cortège. Stockton était sa ville natale. Le maire vint au retour l'attendre à la gare. Une fanfare l'accompagnait. On ne dit pas l'effet que fit sur la grenouille tout ce cérémonial. Nous croyons qu'elle n'y attacha aucune importance. Les grenouilles sont des dames graves qui pratiquent la plus sage des philosophies. Elles ne s'emballent pour rien. On les voit se tenir tranquilles des heures entières. Si elles sautent, c'est pour échapper à quelque ennemi ou bien à un gros risque. On use de ce petit truc, dans les concours, pour les faire au plus loin sauter. Mais hors concours, elles se tiennent le plus qu'elles peuvent au repos. Si vous les en faites sortir, elles vous témoignent leur agacement par un jet de liquide subreptice dont elles ont le secret. Les animaux nous ont devancés dans l'invention des gaz ou des liquides lacrimogènes. Cet amusement spirituel mis de côté, les grenouilles n'ont pour se divertir que leur chant. Ce sont des musiciens vocaux. Elles ne chantent guère qu'à l'unisson et elles semblent ignorer la polyphonie. Leur chant a un peu l'air d'une plainte. La grenouille est naturellement un poète élégiaque. Elle exagère souvent aussi. Elle manque de discrétion dans ses manifestations musicales et poétiques. A cause de quoi, certains seigneurs du moyen âge exigeaient de leurs serfs qu'ils battissent les étangs pour faire taire les grenouilles musiciennes qui les empêchaient malencontreusement de dormir, comme les lauriers de leurs concurrents le font pour d'autres.

C'est là, du moins, une chose qu'on dit dans les livres. Mais il se peut que ce ne soit qu'une invention plus ou moins poétique comme l'est le lamento de ces dames grenouilles.

F.

Crise, mortalité et natalité

La publication par l'Allemagne du chiffre de ses naissances et de ses décès pour 1931, ramène cette semaine l'attention sur les problèmes de la démographie. On se demande en particulier si la dénatalité s'aggrave, et quelle est l'influence de la crise sur la population de l'Europe.

L'Allemagne, qui avait avant la guerre près de 2 millions de naissances (dans ses anciennes frontières, il est vrai) n'en compta plus que 1,127,000 en 1930. Elle est tombée en 1931 à 1,032,000. Au lieu de 30 naissances pour mille habitants comme à la veille de la guerre, la voici revenue à 16. Si l'on ne rapporte au nombre des femmes en âge d'avoir des enfants, la chute est plus profonde encore.

Pendant que la natalité baissait ainsi en 1931, la mortalité augmentait quelque peu. Il en résulte que l'excédent des naissances qui avait encore atteint 417,000 en 1930, est revenu à 306,000 en 1931.

Ce phénomène est général. L'Italie n'a eu en 1931 que 1,018,000 naissances, contre 1,093,000 en 1930 ; l'excédent de naissances n'a été que de 416.000 au lieu de 520,000. En France, on n'a enregistré que 730,000 naissances, soit 20,000 de moins qu'en 1930 ; et l'excédent est tombé de 100,000 à 50,000. En Suisse, la moyenne est à peu près la même.

Comment faut-il interpréter cette aggravation ? Quels sont ses rapports avec la crise ? Ils sont, croyons-nous, beaucoup moins étroits qu'on ne se l'imagine.

Nous ne pensons pas que l'augmentation de la mortalité constatée l'an dernier soit due à la crise, même en Allemagne, où cependant les privations sont réelles dans certaines classes. Mais la situation économique demeure telle qu'heureusement la misère n'est pas encore susceptible de se marquer dans ces statistiques de la mortalité.

La vérité est la suivante : c'est l'épidémie de grippe qu'il faut incriminer en cela. La grippe ne tient aucun compte du luxe ou de la misère ; elle est même plutôt une épidémie à l'usage des peuples riches et bien portants.

Quant au fléchissement des naissances, il se rattache à la crise, encore qu'indirectement.

En réalité, la tendance coupable à la réduction des enfants dans chaque famille n'a jamais disparu, elle ne s'est même pas affaiblie. Mais elle a été masquée par le fait que jusqu'à la crise on s'est marié de plus en plus tôt, de sorte que le nombre des nouveaux ménages, où normalement surviennent les enfants, était provisoirement élevé.

Il est donc à craindre que le nombre des naissances ne baisse, même indépendamment de la crise, et même sans nouvelle aggravation de l'esprit de dénatalité. On ne peut escompter que l'âge du mariage s'avance indéfiniment, ni que nous ayons plus de personnes en âge de mariage que ne le comportaient les naissances d'il y a 25 ans...

Il apparait donc que le mouvement démographique actuel peut se schématiser comme suit. La prospérité, en accroissant le nombre des mariages, avait apporté un stimulant passager à la natalité ; la crise, en réduisant le nombre des mariages, supprime ce stimulant, et renforce la tendance à la diminution des naissances.

Nous ne voulons cependant pas dire que les difficultés matérielles dues à la crise ne puissent pas amener une limitation plus accentuée des naissances dans les ménages antérieurement constitués. Mais d'après les statistiques, ce facteur n'a pas dû agir de façon sensible.

Quoi qu'il en soit, l'évolution démographique de l'Europe Centrale et Occidentale s'accélère. Elle doit aboutir, hélas ! à la réduction de plus en plus marquée des naissances, et à l'augmentation régulière du nombre des morts. Tout cela, mathématiquement, par le simple fait que la population vieillira, qu'elle comptera une plus forte proportion de gens d'âge.

Tout bien réfléchi, il est peut-être plus triste de vieillir pour une nation que pour un homme ; car une nation ne s'est mise dans ce mauvais cas que si elle l'a voulu, alors que le destin de l'homme est inévitable.

B.

LES ÉVÉNEMENTS

La politique et les bons mots

Le Palais Bourbon, devenu la Chambre française des députés, serait un immeuble on ne peut plus malsain. On est en train d'y fabriquer trois fauteils et trois pupitres nouveaux pour loger les 615 députés récemment sortis du scrutin.

On continue donc à entasser du monde dans cette salle, qui lorsqu'elle fut construite, en 1832, n'était faite que pour contenir 400 personnes. C'est ainsi qu'elle est devenue, en y ajoutant l'absence de toute fenêtre et la difficulté d'y renouveler l'air, un des endroits les plus malsains de Paris.

En 1902, le docteur Lachaud, qui était député de la Corrèze, redisait du haut de la tribune à ses collègues le mot de Borgia à ses convives : « Messieurs, vous êtes tous empoisonnés. »

Deux ans plus tard, le docteur Meslier, député de la Seine, prenait dans un tube de l'air de cette salle et en injectait un centigramme dans un lapin : le lapin tomba foudroyé.

Faut-il que les poumons législatifs soient résistants ! Il est vrai que les députés ne sont pas obligés d'assister à toutes les séances, et ils usent de la permission.

On a demandé, un jour, à l'Inspection du travail, chargée, comme on sait, d'examiner les conditions d'hygiène dans lesquelles se trouvent les travailleurs, d'intervenir : elle répondit que le Palais-Bourbon n'entrait pas dans la catégorie des établissements de travail.

Le mot était joli, mais il n'était que joli. A ce propos, on fait une charge de jolis mots, quand ils ne sont pas cruels, sur la participation socialiste au gouvernement de M. Herriot.

Dans ce cas, il serait à nouveau question de M. Vincent Auriol dont le nom fut prononcé avec humour en 1926, lors de la constitution du premier cabinet radical-socialiste, comme ministre des finances.

— Que feriez-vous? demandait Herriot. Il ne me reste plus que 50 millions à la disposition du Trésor ; nous pouvons être, demain, obligés de rembourser pour 100 millions de bons de la Défense nationale; que faire ?

M. Vincent Auriol. — Je commencerais par établir un prélèvement immédiat de dix milliards sur le capital.

M. Herriot. — Que dira la Bourse ? Que feront les banquiers ?

M. Vincent Auriol. — La Bourse ? Je la ferme ! Les banquiers ? Je les enferme !

C'est le même Vincent Auriol, rappelle le « Carrefour », qui écrivait en novembre 1925, dans son journal « Le Midi socialiste », sous ce titre significatif : « A nous maintenant ! », ces lignes menaçantes :

« A des situations révolutionnaires des procédés révolutionnaires. Si les lois ne nous permettent pas de prendre l'argent où il est, nous passerons par-dessus les lois. Les socialistes n'hésiteront pas à appréhender les coupables (il s'agissait de ceux qui résisteraient au prélèvement sur le capital) et à leur dire : «Payez ou vous allez être pendus ! » Et nous les pendrons. Violation de la loi ? Qu'on le prouve. « Salus populi, suprema lex. »

Nous allons voir du sport !

Ce sera peut-être un des moyens de purifier les miasmes du Palais Bourbon.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

L'anniversaire de l'entrée en guerre de l'Italie

Le 17me anniversaire de l'entrée en guerre de l'Italie a été célébré avec plus de solennité que les précédents. En effet, la relève de la garde, au tombeau du soldat inconnu, assurée depuis dix ans par les carabiniers, et qui le sera à partir d'aujourd'hui, pour dix ans, par les soldats de l'infanterie, avait attiré sur la place de Venise une foule considérable.

Dès 8 heures du matin, le gouverneur de Rome, le prince Boncompagni Ludovisi, était allé déposer une couronne de lauriers sur l'autel de la patrie, puis une autre au Capitole, sur le monument des victimes fascistes. Devant le monument de Victor Emmanuel II sont massées les délégations des volontaires de guerre, des anciens combattants, des Garibaldiens, des officiers de réserve en tenue, des Jeunesses fascistes, des étudiants, des aviateurs de réserve, des grenadiers, rassemblées à Rome depuis dimanche.

Ces diverses délégations s'étaient rendues sur la place de Venise en cortège. Près du tombeau du soldat inconnu se tenaient le roi, le prince héritier, le duc de Pistoie et le comte de Turin. Les musiques militaires ont joué des hymnes de guerre, puis la relève de la garde a eu lieu. Les fantassins sont en tenue de guerre. Ils portent pour la première fois un nouveau type de vareuse. La ville était pavoisée et a été illuminée le soir.

M. Mussolini a adressé à l'armée, un ordre du jour destiné à l'infanterie.

« L'arme fidèle des carabiniers royaux, considérée comme la première de l'armée par un décret séculaire, cède aujourd'hui, après 10 ans, à l'arme de l'infanterie, l'honneur de la garde à l'autel du soldat inconnu.

« Dans cette relève simple et solennelle, l'infanterie trouve une récompense accordée à ses sacrifices et un hommage accordé à sa gloire. »

Grand incendie à Vilna

La nuit dernière, à Vilna, Pologne, un violent incendie s'est déclaré dans une fabrique de carburants, la plus grande de ce genre en Pologne. Trois pompiers ont été grièvement brûlés, et ont dû être transportés à l'hôpital.

Le propriétaire de la fabrique, M. Komisarov, est devenu fou.

Les ateliers, les bâtiments administratifs et les entrepôts de la manufacture ont été brûlés, ainsi qu'un certain nombre de bâtiments voisins, notamment un moulin à vapeur, et les abattoirs municipaux.

Les entrepôts du monopole des tabacs ont été très menacés. Des détachements de soldats du génie ont été employés à mettre en sûreté les stocks de tabacs, cigarettes, cigares, etc.., d'une valeur de sept millions de zlotys.

Les dégâts dépassent cinq millions de zlotys.

Curieuses et décevantes mœurs corses

Devant la Cour d'assises de la Corse a comparu aujourd'hui, Joseph Santoni, coupable de meurtre sur son jeune enfant et de tentative de meurtre sur sa femme.

En juin 1929, Joseph Santoni, enlevait la jeune Marie Renucci, allant vivre avec elle à Voiron et à Marseille. La jeune fille travaillait courageusement pour subvenir seule aux frais du ménage.

Pendant que son amie accouchait à l'hôpital de la Conception à Marseille, Santini revint à Ajaccio et ne voulut plus repartir, bien que son amie lui eût envoyé les frais du voyage.

« Mets l'enfant à l'assistance », répondait simplement Santoni.

La jeune mère revint alors à Ajaccio. Ce fut pour y apprendre que son ami courtisait une autre jeune fille et se voir

repousser par lui. Marie Renucci se tourna alors vers sa famille.

L'honneur corse a des tradition rigides.

Un matin de juillet 1930, deux montagnards farouches, cousins de la jeune fille, se présentent, le fusil reposant sur la saignée du bras, au domicile de la mère de Joseph Santoni. Ils ont fait le sacrifice de leur vie, mais désormais la vie des autres ne compte plus pour eux.

Ils posent leurs conditions : Joseph Santoni épousera Marie et légitimera l'enfant ; après quoi, comme il s'est rendu indigne d'entrer dans la famille Renucci, il devra immédiatement demander le divorce ou la nullité de son mariage. Cet étrange contrat est signé par les parties en présence.

Le 10 juillet 1930, la cérémonie suit. L'honneur est sauf.

Mais, désormais, Santoni, qui a failli à l'antique coutume, ne devra plus revenir en Corse. Il y revint cependant et, le 28 février 1931, sa femme le voyait, suivant la jeune fille à laquelle il l'avait sacrifiée. Elle l'aborda. Il la repoussa d'un coup de pied.

Le soir, comme Marie Renucci et sa mère quittaient l'oncle de Santoni, auprès de qui elles étaient venues se plaindre, Joseph Santoni les suivit en courant et déchargea sur elles toutes les balles de son revolver.

Trois des projectiles frappèrent à mort le jeune enfant de l'accusé, que Marie Renucci portait dans ses bras et ce bouclier vivant la sauva d'une mort certaine.

Sa vieille mère, Amélie Renucci, a été blessée à la jambe droite.

Après interrogatoire de l'accusé, M. l'avocat général Orsatelli demande au jury de retenir la culpabilité du meurtrier. Me de Corsi présente la défense de Santoni. « Ce n'est pas un coupable, dit-il, c'est un malade ! »

Sur verdict négatif du jury, Santoni est acquitté.

Vol mystérieux

Un vol important a été commis dans les circonstances les plus mystérieuses, au Casino de Juan-les-Pins, Midi de la France, dans le coffre-fort sans que l'on ait constaté la moindre trace d'effraction. On a enlevé des billets de 1000 et de 500 francs pour une valeur de 185.000 francs et un billet de la loterie espagnole gagnant pour 1/10 du gros lot, représentant une valeur d'un million et demi de francs.

Le caissier, qui a les clefs du coffre-fort, informa de cette disparition bizarre le directeur des jeux, M. Audibert, qui en référa aussitôt à la direction. L'affaire se présentait dans des conditions telles qu'il était assez difficile d'envisager une culpabilité de l'extérieur et, devant l'impossibilité où il se trouvait de faire la lumière sur ce vol, le directeur général ne voulut pas déposer de plainte mais il mit en demeure le directeur des jeux et le caissier de se démettre de leurs fonctions. L'affaire n'aurait donc peut-être pas eu de suites, mais M. Audibert n'entend pas rester sous le coup d'une suspicion quelconque et vient de saisir de l'affaire le procureur de la République de Grasse.

Un chauffeur ivre tue un passant

Un chauffeur, François Grandjean, au service d'une entreprise de transports de Villeurbanne, pilotait un camion cour Lafayette, à Lyon. Manifestement, le chauffeur était en état d'ivresse. Le véhicule décrivait des zigzags inquiétants. Au croisement de la rue Boileau. Grandjean prit mal son virage et monta sur le trottoir où il accrocha un passant, M. Eugène Clément, âgé de 60 ans, électricien, qui fut tué net.

Le chauffeur, affolé, donna un violent coup de volant pour ramener le véhicule sur la chaussée, mais il opéra mal la manœuvre et, après avoir traversé la rue en bolide, il bondit sur le trottoir opposé où il heurta une femme, Mme Blanche Péril, repasseuse, qui fut grièvement blessée. Il alla enfin donner dans la devanture d'un bureau de tabac.

Grandjean, saisi par les passants, reçut une correction méritée et les agents eurent beaucoup de peine à l'arracher des mains de la foule.

L'état de Mme Blanche Péril, qui est soignée à l'Hôtel-Dieu, donne de vives inquiétudes.

En préparant un repas de Ire communion une ménagère est tuée par la foudre

Un drame navrant s'est produit, hier, à Bédarieux, Hérault, France, dans une maison de campagne habitée par la famille Caumette.

Mme Caumette, âgée de 38 ans, se trouvait sur la terrasse de l'immeuble, en compagnie de nombreux invités qui étaient venus à l'occasion de la première communion de l'une de ses fillettes. Elle préparait une crème. Tout à coup, au plus fort de l'orage qui avait éclaté sur la ville, la foudre tomba sur l'immeuble. La commotion produisit sur les personnes qui se trouvaient sur la terrasse un certain désarroi. Certaines se trouvèrent déplacées et lorsque le sang-froid revint à tous, ils virent Mme Caumette gisant inanimée.

Le docteur Condomines, appelé ainsi que le commissaire de police, ne purent que constater le décès, dû, semble-t-il, non à la foudre elle-même, car la défunte ne porte aucune trace d'électrocution, mais à la violente commotion éprouvée par cette dernière.

Une explosion à l'école

Une explosion, dont on ignore encore la cause, s'est produite dans une école de Plymouth, Grande-Bretagne, que le duc et la duchesse d'York avaient inaugurée quelques heures auparavant. Treize personnes ont été blessées, dont trois ont dû être hospitalisées.

Meurtriers condamnés

Deux jeunes gens slaves de San Pietro del Carso, à Trieste (Italie) accusés d'avoir tué un milicien fasciste, ont été condamnés à la prison à perpétuité par la cour d'assises de Trieste. Le fasciste avait tué un chien appartenant à l'un des deux jeunes gens et c'est pour se venger que les accusés ont assassiné l'Italien.

Entre Juifs et Arabes

Une échauffourée s'est produite entre Arabes et Israélites, à Aden. 16 Juifs et 3 Arabes ont été blessés. Des immondices ayant été jetés dans la cour d'une mosquée, les Arabes accusèrent les Juifs d'être les auteurs de cette profanation. La bagarre éclata alors. L'arrivée de la police montée mit fin à l'échauffourée.

NOUVELLES SUISSES

L'élection fédérale en Nidwald

De la « Gazette de Lausanne » :

« Comme nous le faisions prévoir la semaine dernière, la bataille politique a été des plus vives en Nidwald autour de la succession du landamman von Matt. Sur un total de 3500 votants, ce qui représente une participation maximum, la victoire est restée, avec 125 voix de majorité, au candidat conservateur, le landamman Gabriel, qui l'emporte par 1800 suffrages sur son compétiteur radical, M. Z'graggen, qui en obtient 1674.

Il n'y a donc rien de changé dans la composition politique du Conseil national où les conservateurs gardent leurs 44 députés et le groupe radical se 52 sièges. La possibilité du déplacement d'une unité à la faveur d'un scrutin où la R. P. ne peut jouer avait soulevé autour de cette élection un intérêt dont de nombreux journaux se sont fait l'écho.

Le bastion de la Suisse primitive représente pour les conservateurs-catholiques une position précieuse, qui leur est d'autant plus âprement disputée par leurs adversaires historiques. Ce sont les cantons d'Uri, Schwytz, Unterwald, Zoug et Appenzell Rh.-Int. qui apportent à la droite sa prépondérance numérique au Conseil des Etats et lui valent, au Conseil national, une demi-douzaine de sièges dont trois au moins sont acquis dans des cantons peuplés de moins de 20.000 habitants. »

Une vache à la rivière !

Une vache appartenant à M. Félix Sudan, à Broc, Fribourg, est tombée, alors qu'elle était attelée à un tombereau, dans la Sarine, près du Chalet des « Poyets », situé dans le fond de la Plaine des Marches.

L'alerte ayant été immédiatement donnée, de nombreux citoyens se portèrent au secours de la bête, laquelle, paralysée dans ses mouvements par les traits fixés aux deux limons, fut emportée, tel un fétu de paille, par la rivière, assez grosse ces jours. Après avoir parcouru un kilomètre, lutté contre le courant désespérément, la bête put enfin être recueillie par son propriétaire au lieu dit « En Fulley ».

L'animal, malgré cette course vertigineuse, n'a que quelques égratignures.

Pour les chômeurs

Une maison bâloise, la firme « Hoffmann-Laroche » a remis au gouvernement de Bâle-Ville une somme de 100.000 fr. comme contribution à l'assistance en faveur des chômeurs.

A-t-il jeté sa femme dans la Birse?

L'affaire Hauswirth se poursuit devant les Assises de Delémont sans apporter de faits bien nouveaux. De nomberux témoins avaient été convoqués.

Mardi, on apprit cependant à connaître la jeunesse de la garde-malades Alice Zimmer, qui joua un rôle dans cette affaire et qui semble bien avoir pris l'accusé dans ses filets. Alice Zimmer avait prodigué des soins à différentes familles de Liestal, mais personne n'en a gardé un bon souvenir. Au début de l'après-midi, les derniers témoins défilèrent à la barre.

La majeure partie de l'audience a été consacrée à l'audition du rapport de l'expert, M. le professeur Dr Schönberg, médecin-légiste à Bâle, qui a procédé à l'autopsie de la défunte, Mme Hauswirth, le 27 mars 1931.

Il décrit minutieusement l'état du cadavre après le drame du « Sporenkopf ». On ne remarquait aucune marque de violence sur la peau, mais seulement quelques ecchymoses au front et aux jambes qui ont pu se produire au cours de la descente de la rivière ou pendant la chute.

Mme Hauswirth est morte par suffocation. Elle avait deux côtes brisées très nettement.

Chose troublante, on n'a pas retrouvé d'eau dans les poumons et, pourtant, on en découvre chez presque tous les noyés.

M. Schœnberg explique que peut-être la peur au moment de la chute dans l'eau a provoqué un vomissement chez la victime et que les débris de nourriture obstruant la trachée-artère et étouffant la malheureuse, ont ainsi empêché le passage de l'eau. L'autopsie a révélé la présence de matières vomies dans la bouche. En outre il y a eu hémorragie interne près de l'aorte, causée par la fracture des côtes.

En tout cas les blessures extérieures ne prouvent pas un acte de violence de la part du mari, quoiqu'elles ne soient pas dues non plus aux essais entrepris par les sauveteurs pour ramener la noyée à la vie. Il est cependant possible que les côtes se soient brisées, par suite d'une pression sur la poitrine, d'un coude ou d'un genou, mais la chute sur la pierre se trouvant au bord de la rivière peut aussi bien avoir déterminé ces fractures. On ne remarque pas de signes d'étranglement sur le cou.

Bref il ne ressort de l'expertise aucune preuve de violence exercée sur la victime par son époux. La partie est belle pour M. Amgwerd, avocat de Hauswirth.

NOUVELLES LOCALES

Le Tir cantonal valaisan

Meilleurs résultats du 24 mai jusqu'à 15 h.

300 mètres

Sections

Ghezzi Jakob, Viège	56
Stäuble Eric, Viège	54
Mounir Charles, Miège	52

Groupes

Kuhn Konrad, Zurich	50
Croset Gabriel, Bex	49
Herren Franz, Aigle	48
Saugy Jules, Rougemont	47
Vogt Michael, Viège	47

Art et Progrès

Délez Charles, Vernayaz	453
Croset Gabriel, Bex	429
Stäuble Eric, Viège	426

Bonheur

Lagnaz Louis, Lausanne	99
Bulo Florian, Fribourg	98

Militaire

Kuhn Konrad, Zurich	357
Salzmann Albert, Zurich	356
Wanner Rodolphe, Fraubrunnen	355
Paquier Charles, Cottens/M.	353
Pfenniger Ernest, Vevey	339
Montani Alexis, Salgesch	337

Sierre-Vitesse

Rufenacht Ernest, Thoune	93
Paquier Charles, Cottens/M.	91
Hofer Ernest, Unter-Frittenbach	90
Burgi Karl, Zurich	89

Cantonale

Stöpfer Rodolphe, Baltsch, Viège	362
Ghezzi Jakob, Viège	348

Série et maitrise

Série

Hofer Ernest, Unter-Frittenbach	266
Gerber Adolphe, Ruegsau	257

Maitrise

Hofer Ernest, Unter-Frittenbach	521
Steffen Hans, Winterthour	509
Hitz Willy, Zurich	502
Schmidlin Julius, Bâle	496
Oempeler Christian, Adelboden	495
Bühler Willy, Burgdorf	494
Kuhn Konrad, Zurich	493

Concours inter-unités

Pont Armin, II/11	54
Berclaz Jean, I/11	50
Mounir Charles, II/11	50
Genoud Robert, III/88	50
Schmid Erwin, V/89	50
Défayes Georges, I/88	49
De Chastonay Hubert, III/106	48

50 mètres

Cible Bonheur

Herren Franz, Aigle	49
Staerkle Otto, Morges	48

Goubing

Meyer Heinrich, Zurich	99
Schwab Jean, Vevey	89

Série et maitrise

Série

Rhoner Walther, Erlenbach,	259
Kaiser Hermann, Zurich	255
Rieder Roger, Oerlikon	252

Maitrise

Meyer Heinrich, Zurich	497

NOTRE HORAIRE

Nos abonnés trouveront à la 4me page la seconde partie de notre horaire, comprenant le funiculaire Sierre-Montana, le service des bateaux sur le Lac Léman et les automobiles postales.

Baisse des tarifs sur les chemins de fer privés ?

On nous écrit :

Nos chemins de fer baisseront-ils leurs tarifs pour ranimer le trafic ? C'est la question que se pose le public en cette période de marasme général des transports.

Il convient, avant de répondre, de faire une différence essentielle entre les C. F. F., qui ont toujours la ressource de la caisse fédérale, et les chemins de fer privés qui ne peuvent compter que sur eux-mêmes et qui sont à bout de souffle.

Les résultats d'exploitation du dernier trimestre, s'ils sont mauvais pour les C. F. F. sont déplorables pour les chemins de fer privés. Si le déficit de ces derniers devait continuer, ce serait la catastrophe inévitable pour la moitié d'entre eux. Plusieurs déjà font appel aux Communes pour des subventions nouvelles, afin de ne pas interrompre leur exploitation, mais comme les communes sont également très éprouvées, la mesure est précaire.

D'autre part, la concurrence des camions et des automobiles se fait toujours plus dure. Comment sortir de l'impasse ?

Il est possible que lorsque nos chemins de fer ne seront plus en mesure de tenir leur horaire, on trouvera une solution. Mais ce sera trop tard. On comprendra peut-être alors l'importance capitale d'un service public tel que le leur et l'erreur économique qui nous fait le négliger.

C'est très facile de dire que les trains doivent être remplacés par les camions ou les autobus, mais imposera-t-on à ces derniers le service régulier d'hiver, l'horaire à tenir par tous les temps, la loi sur la durée du travail et vingt autres obligations tracassières découlant de la Concession fédérale ? Si c'est le cas, les autobus, pas plus que les chemins de fer ne pourront tenir le coup. Si ce n'est pas le cas, pourquoi ne pas accorder aujourd'hui aux chemins de fer les dérogations que l'on sera obligé d'accorder demain à leurs concurrents ? Il y a là de l'illogisme et une choquante injustice.

Tant que les chemins de fer privés seront soumis aux ordonnances fédérales actuelles, il n'est pas question, pour eux, de baisser leurs tarifs. Ce serait leur ruine sans phrases, et tout le monde en pâtirait, même leurs adversaires. Si l'on veut une baisse des tarifs, revisons d'abord la loi sur la durée du travail, dans le sens d'une légère augmentation, d'ailleurs prévue, et surtout supprimons les entraves officielles qui empêchent les chemins de fer privés de s'exploiter plus commercialement.

Si l'on veut bien consentir à ces allègements, demandés depuis longtemps par les Compagnies intéressées, peut-être celles-ci pourront-elles éviter la baisse des salaires vers laquelle elles s'acheminent toutes fatalement... avant de mourir.

Fédération valaisanne des sociétés d'aviculture et de cuniculture

Les membres sont convoqués en assemblée générale le dimanche, 29 mai courant à 14 heures à l'Hôtel de la gare à Monthey, avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du protocole de la dernière assemblée.
2. Rapport sur l'exercice écoulé
3. Lecture et approbation des comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Cotisations et budget pour l'année courante.
6. Propositions diverses et conférence.

Tous les membres sont instamment priés d'assister à cette assemblée qui sera suivie d'une conférence publique et gratuite à laquelle sont cordialement invitées toutes les personnes s'intéressant à l'élevage avicole et cunicole.

Sujet de la Conférence :

Ire partie : Organisation générale de nos groupements avicoles.

IIme partie : Méthode à suivre pour l'exploitation rationnelle et rentable d'une basse-cour, par M. Stœckli, professeur, ing.-agronome.

Après la conférence, visite des jardins et installations avicoles de l'Etablissement de Malévoz sous la conduite de M. Tornare, président de la section de Monthey.

Le Comité.

L'aide fédérale à l'hôtellerie

Le Département fédéral de l'économie publique a fait rapport au Conseil fédéral sur un mémoire de la Société suisse des hôteliers, laquelle, après avoir fait un exposé de la situation extraordinairement sérieuse de l'hôtellerie suisse, demande une nouvelle action de secours en sa faveur. Le vorort de la Société suisse du commerce et de l'industrie et la Chambre suisse du commerce soutiennent ce mémoire. La Société fiduciaire de l'hôtellerie, fondée naguère avec l'aide de la Confédération, n'a pas utilisé une somme de 2 millions de francs sur les 8 millions de subventions fédérales qui lui avaient été accordés. En outre, 3 millions ont été rendus. Les perspectives plus favorables qui s'ouvrirent pour l'hôtellerie après l'année 1926 firent que la Société fiduciaire entra en liquidation. Or, aujourd'hui il s'avère nécessaire de faire machine arrière et au contraire il s'agit de remettre à la disposition de l'industrie hôtelière les sommes provenant de subventions, jadis rendues. Le Conseil fédéral a chargé le Département de l'économie publique de rédiger un message en vue d'un arrêté fédéral relatif à cette nouvelle action de secours. Ce message sera soumis à l'Assemblée fédérale. En outre, le Conseil fédéral a chargé également le Département de justice et police de préparer un projet des mesures juridiques nécessaires à l'exécution de cette action de secours, car celle-ci suppose, au préalable, la prolongation de l'interdiction de construire des hôtels et la promulgation de nouvelles mesures d'ordre juridique.

APICULTURE

On nous écrit :

Depuis 15 jours enfin le soleil a bien voulu commencer à nous faire rizette. Tout le monde en est content et surtout nos chères abeilles qui ont été bien éprouvées par ce froid et maussade printemps.

Le développement de nos colonies est bien en retard. Il ne faut pas oublier que cinq semaines sont nécessaires à nos ruchées pour rattrapper ce retard, tandis que pour la végétation en général dix ou quinze jours suffisent amplement. Il se peut que la nuclée soit là et que nos colonies n'en profitent guère faute d'avoir des butineuses en nombre voulu. Ce serait peut-être opportun cette année-ci d'essayer la méthode préconisée par bien des maîtres en apiculture : La nuclée est-elle là, visitez vos corps de ruche et après le dernier cadre occupé par les abeilles, mettez une planchette de partition, puis posez la hausse sur toutes vos ruches. De cette façon l'activité de vos colonies au lieu d'être concentrée exclusivement au développement du couvain vous donnera aussi un peu de miel.

Pour le moment le précieux nectar n'a pas fait son apparition puisque la bascule continue à baisser. Surveillons nos ruches, surtout les plus fortes, pour ne pas courir le risque de les voir périr ou affaiblies par la famine.

H. M., insp.

Le camp d'instruction pour les skieurs

Le projet de construction d'un baraquement permettant la formation de nos skieurs militaires est, dès aujourd'hui mis à exécution. La Compagnie de sapeurs VII de la garnison de St-Maurice, cantonne à Villars et travaille spécialement à la carrière. De là, les sapeurs ont l'obligation de transporter les pierres sur les wagons du V.-B. qui les véhicule jusqu'à Bretaye. Cette Compagnie, forte de 220 hommes, officiers, sous-officiers et soldats, est commandée par le premier-lieutenant Pedotti. A Bretaye, c'est la Compagnie de sapeurs 1-I, forte de 105 hommes, sous les ordres du capitaine Von Gunten, qui est chargée des travaux de terrassements. Ce n'est qu'au mois d'août que la Cie IV-1 de sapeurs montera également sous le commandement du capitaine Baumann, architecte à Lausanne, pour les travaux concernant la charpente et la toiture.

Comme on le voit, le 1er projet concernant la création d'un camp d'instruction pour les skieurs de la 1re division est en bonne voie d'exécution. Bretaye, centre d'une région idéale pour la formation et l'entraînement de nos skieurs militaires, se voit également désigné pour une partie des écoles de recrues et des cours de répétition du régiment.

Radio-Programme du 26 mai

Radio Suisse romande (403 m.)

12 h. 30 Temps, nouvelles, 12 h. 40 Gramo-concert. 13 h. 05 Fridolin et son copain. 17 h. Concert. 19 h. 45 Intermède littéraire. 18 h. 15 Concert. 18 h. 45 Pour la Jeunesse. 19 h. Causerie cinégraphique. 19 h. 20 Communiqué de l'Union suisse des paysans. 19 h. 30 Chronique théâtrale. 20 h. Poèmes. 20 h. 20 Orchestre de la Suisse romande. 21 h. 35 Concert d'orgue. 22 h. Dernières nouvelles.

Radio-Programme du 27 mai

Radio Suisse romande (403 m.)

12 h. 30 Temps, nouvelles, 12 h. 40 Gramo-concert. 17 h. Pour Madame. 17 h. 30 Concert. 19 h. Concert d'orgue de cinéma. 19 h. 25 Causerie sportive. 19 h. 45 Bulletin de l'Automobile-Club de Suisse. 19 h. 55 Le Stade Lausanne. 20 h. L'Ours. 20 h. 30 Concert international français. 22 h. Dernières nouvelles.

La déclaration ministérielle

L'importation de la benzine

Une avalanche sur une ligne de chemin de fer

Le « Monte-Rosa » à Monthey

L'assemblée générale de printemps de la section Monte-Rosa du Club Alpin suisse aura lieu à Monthey le 5 juin avec le programme suivant :

9 h. 42 Arrivée du train de St-Maurice.
9 h. 50 Assemblée générale à la salle du Cinéma Mignon.
12 h. Dîner à l'Hôtel des Postes à Monthey.

(La réunion du Monte-Rosa coïncidant avec l'inauguration de l'Hôtel complètement rénové, M. Roh, le tenancier bien connu, a préparé un menu d'une finesse exquise pour le prix modique de 4 fr.)

14 h. Départ en tram pour Troistorrents et de là, à pied pour Val d'Illiez (trois quarts d'heure de marche). Collation offerte par le Groupe de Monthey.
20 h. 20 Départ du train pour St-Maurice et correspondance avec la ligne du Simplon.

Succès

L'Université de Lausanne a conféré le grade de docteur en médecine à M. Jean Ribordy, originaire de Riddes. Nos compliments.

Piqûres et vaccination

A l'Académie des sciences de Paris, M. Bouvier a présenté une note de Mme Phiralix, montrant qu'un sujet ayant reçu, sans être incommodé, une vingtaine de piqûres d'abeille paraît devenir réfractaire au venin des morsures de vipère et que, réciproquement, un homme qui a résisté au venin de vipère paraît pouvoir résister à de très nombreuses piqûres d'abeille.

FULLY. — Service automobile. — Cor. — L'administration des postes vient de créer un service automobile entre Fully poste et gare Charrat-Fully, pour voyageurs et bagages.

Ce nouveau service comporte 3 courses dans chaque sens, desservant 5 trains dont 3 dans la direction de Sion et 2 dans la direction de Lausanne.

L'échange des courriers est très amélioré par la nouvelle desservance du train de 11 h. 36 qui permettra aux asperges, fraises, abricots, raisins, etc., ramassés le matin à Fully, d'être consommés le même soir dans les villes de Lausanne, Genève, Neuchâtel, Berne et peut-être Zurich et Bâle.

Les 2 km. ½ seront parcourus en 6 minutes pour la modique somme de 0.50 c. par billet isolé. Par abonnement de 6 mois donnant droit à 33 courses, celles-ci reviennent approximativement à 0.25 c. Des abonnements d'écoliers, fréquentant les collèges offrent encore des conditions plus favorables.

Il est à espérer que les expéditeurs de fruits et la population en général sauront profiter de ces nouveaux avantages.

MARTIGNY. — Cinéma « Etoile Sonore » — Les Monts en flammes. — Corr. — Une œuvre cinématographique hors classe, différant par le genre et par l'ampleur de tout ce qui a été fait jusqu'ici. C'est la prodigieuse épopée des combats en haute montagne que se livrèrent pendant la grande guerre Autrichiens et Italiens. L'action est limitée à un seul fait d'armes, n'intéressant en somme qu'une minuscule partie du front, ensuite l'élément guerrier cède toujours le pas à l'élément montagne. Remarquons également que les hommes qui sont représentés dans ce film ont un caractère bien marqué, ce ne sont pas des soldats quelconques, mais des montagnards et mieux, des guides tyroliens.

Aucune susceptibilité ne peut être blessée ni par le dialogue, ni par l'action qui, après les combats, nous ramène en août 1931, et à la réconciliation des deux protagonistes dans le même dégoût de la guerre.

Les enfants sont admis.

La semaine prochaine : « **Marius** ».

SION. — Sur l'initiative de M. le Chne Walther, Rd Curé de la Ville, le chauffage central sera installé à la Cathédrale. C'est une bonne et heureuse nouvelle. A cette intention, il sera organisé, au début de l'automne une grande vente de charité sous le patronage de l'Association catholique. Les différentes sociétés féminines de charité de notre ville, consultées, ont répondu avec empressement à la demande qui leur a été faite de préparer des ouvrages en vue de cette vente. Nul doute que chaque femme et fille ne se fasse un devoir et un honneur, d'apporter sa contribution de travail à une œuvre profitable à toute la paroisse.

Notre Service télégraphique et téléphonique

L'importation de la benzine

BERNE, 25 mai. (Ag.) — M. Stucky, chef de la division du commerce du département de l'économie publique, a eu mercredi un entretien avec les importateurs de benzine au sujet de la création d'une organisation pour l'établissement de trafic de compensation. Tous les groupements étaient représentés. Chacun s'est déclaré prêt à collaborer pour prendre les mesures qui s'imposent.

Une avalanche sur une ligne de chemin de fer

BELLINZONE, 25 mai. (Ag.) — Une avalanche est tombée mercredi matin, à 1 heure 30, sur la ligne Bellinzone-Lugano, atteignant la locomotive d'un train de marchandises qui passait à ce moment-là. La locomotive et plusieurs wagons ont déraillé. Il n'y a pas eu de victimes, mais la double voie a été obstruée pendant trois heures. A 6 h. 15, la circulation a pu être reprise sur une seule des deux voies. Les trains ont subi des retards considérables.

Le film du Gothard

BERNE, 25 mai. (Ag.) — Communiqué. — A l'occasion du cinquantenaire du Gothard l'auteur dramatique suisse Caesar von Arx, a écrit, pour le radio, une pièce en 10 tableaux sur l'histoire du Gothard et du percement du tunnel. L'action se passe du 13me siècle à nos jours. Le forgeron Heini de Göschenen, Alfred Escher et l'ingénieur Favre sont les protagonistes de la pièce, dans laquelle la figure romanesque du postillon du Gothard ne manque pas non plus. L'instant historique du percement du tunnel donne lieu à une scène poignante. La première aura lieu au studio de Berne le vendredi 27 mai, à 20 h.

Décisions du Conseil fédéral

BERNE, 25 mai. (Ag.) — Le Conseil fédéral a procédé mercredi à une discussion approfondie des problèmes économiques et financiers. Aucune décision n'a été prise.

— Quelques augmentations de droits de douane ont été décidées mercredi par le Conseil fédéral.

BERNE, 25 mai. (Ag.) — Le Conseil fédéral a approuvé un projet de convention avec la France concernant l'assistance aux chômeurs.

Vers le conflit russo-japonais

LONDRES, 25 mai. (Ag.) — On mande de Moukden au « Times » : Le général Honjo s'est rendu à Kharbine d'où il va diriger immédiatement des opérations de grande envergure. Il commencerait par nettoyer le secteur Kharbine-Tsitsikhar où le général Ma a été très actif ces derniers temps. Cette opération demanderait un gros effort de la part des Japonais déjà handicapés par le mauvais état des routes et deux semaines pourraient être nécessaires pour mener à bien l'opération envisagée.

KHARBINE, 25 mai. (Reuter.) — L'arrivée du général japonais Honjo à Kharbine coïncide avec les nouvelles annonçant que les colonnes japonaises avancent le long de la branche orientale du chemin de fer de l'est chinois et en aval du Soungari et se rapprochent ainsi rapidement des frontières russes. L'établissement du quartier général japonais à Kharbine a créé ici une profonde impression. On a généralement l'impression qu'un conflit russo-japonais ne tardera pas à éclater.

Politique allemande

BERLIN, 25 mai. (Wolf.) — Après délibération du Conseil des doyens, l'élection du bureau de la diète prussienne est assurée. Le national socialiste Kerrl sera président, le socialiste Wittmarck premier vice-président et le député du centre Baumhoff deuxième vice-président.

BERLIN, 25 mai. (Wolf.) — Le groupe parlementaire national-allemand a adressé aujourd'hui un appel urgent au président du Reich, protestant contre le refus des décrets-loi et priant de convoquer rapidement le Reichstag. La lettre conteste le droit du président du Reichstag de refuser de convoquer ce dernier.

Les Grisons changent d'armoiries

COIRE, 25 mai. (Ag.) — Le Grand Conseil a décidé, par toutes les voix contre 1, de supprimer les armoiries cantonales actuelles, avec le sauvage et le chevalier de St-Georges, et de choisir les armoiries que porte la médaille de Stampfer, plus simples et plus exactes, datant de 1548. Ces nouvelles armoiries réunissent sur l'écusson celles des trois ligues grises. Ensuite, le Dr Gadient, conseiller national, a développé une motion invitant le gouvernement grison à étudier la façon de venir en aide aux entreprises agricoles. Cette motion a été prise en considération à l'unanimité.

La déclaration ministérielle

BRUXELLES, 25 mai. (Havas.) — La déclaration ministérielle, lue cet après-midi devant les Chambres, dit que le Cabinet poursuivra la même politique financière que le Cabinet précédent. Le problème linguistique doit être réglé définitivement. Le gouvernement poursuivra la politique extérieure de paix et de sécurité exposée le 11 juillet 1931. A Lausanne, les délégués belges ne négligeront aucun effort pour assurer à la Belgique les compensations auxquelles elle a droit. La déclaration s'occupe ensuite des questions intérieures notamment des questions fiscales, des pensions de vieillesse, du chômage, du placement des travailleurs, etc.

Dettes de guerre

NEW-YORK, 25 mai. (Havas.) — On pense que d'ici à trois semaines plusieurs gouvernements étrangers signeront avec l'Amérique un accord assurant le payement de l'arriéré des dettes de guerre s'élevant à 250 millions de dollars suspendu l'année dernière par le moratoire Hoover. Le « New-York Times » écrit que le payement sera effectué en dix ans avec l'intérêt à 4 % au lieu de 3 % conformément à la décision du congrès.

La Grèce et la Finlande ont déjà signé l'accord et quoique la trésorerie américaine n'ait pas été avisée officiellement des intentions de la Grande Bretagne à ce sujet il est probable qu'elle agira de même d'ici à peu de jour. Des négociations sont en cours avec la Hongrie et l'Allemagne. On ne connait pas encore leurs intentions, mais tout porte à croire que chaque Etat signera un accord de ce genre.

LONDRES, 25 mai. (Reuter.) — Au sujet de l'accord de principe qui est intervenu entre la Grande Bretagne et les Etats-Unis au sujet du remboursement des dettes de guerre suspendu pendant l'année du moratoire Hoover on déclare qu'il s'agit d'un accord de modalité de caractère technique et complètement indépendant de la question de fond qui n'a pas encore été évoquée.

Les manifestations

BIENNE, 25 mai. (Ag.) — Les chômeurs de Bienne ont manifesté mardi pour protester contre l'attitude du gouvernement bernois qui n'aurait jusqu'à présent payé que le 10 % des secours de crise promis depuis un mois aux chômeurs horlogers. Des discours ont été prononcés par MM. Freund et Vogt, présidents des groupes romand et allemand de chômeurs de Bienne. Si satisfaction n'est pas donnée aux chômeurs dans l'intervalle, une nouvelle manifestation est prévue pour jeudi.

LA CHAUX-DE-FONDS, 25 mai. (Ag.) La « Sentinelle » annonce que la Chambre suisse de l'horlogerie vient d'aviser le comité central de la Fédération des ouvriers métallurgistes et horlogers que l'entente sur les salaires types est résilée sans délai par les associations patronales horlogères. La lettre d'avis indique que les patrons veulent baisser les salaires et ajoute qu'un nouvel accord n'est pas envisagé.

Un vieillard assassiné

BRESCIA, 25 mai. (Ag.) — L'administrateur du bureau de la Loterie nationale, un vieillard de 72 ans, M. Vianello, a été assailli et tué de cinq coups de couteau par un individu, alors qu'il s'apprêtait à fermer le local. Le vol semble être le motif de l'assassinat. Le criminel, dérangé par quelques personnes, ne put s'emparer de l'argent et prit la fuite.

L'arrestation d'un industriel

LA CHAUX-DE-FONDS, 25 mai. (Ag.) — Le juge d'instruction du district de la Chaux-de-Fonds a fait procéder à l'arrestation de l'industriel Georges Breitmeyer, fabricant d'horlogerie, accusé de banqueroute frauduleuse. Le passif de cette affaire s'élève à un million de fr. Breitmeyer a été arrêté et enfermé mardi soir.

Grèves

LUBO, 25 mai. (Havas.) — Les ouvriers agricoles de la province ont déclaré subitement la grève en signe de protestation contre l'augmentation des impôts. Aucun incident n'est signalé.

SHANGHAI, 25 mai. (Reuter.) — La grève est complète à Shanghaï. Elle s'étend rapidement dans toute la Chine, sauf à Canton. Aucun courrier n'a été distribué à Shanghaï. Le Comité central exécutif a refusé la démission de Oung-Tchung-Aye et de Yu-Yu-Yen mais a accepté celle de Loung-Ta-Fou.

Evacuation

SHANGHAI, 25 mai. (Havas.) — Les japonais ont évacué aujourd'hui le fort de Woosung et la cité de Pao-Seng.

Commission terrestre

GENEVE, 25 mai. (Ag.) — La Commission terrestre, réunie sous la présidence de M. Buero (Paraguay), a siégé mercredi matin en comité d'experts pour établir les réponses à donner au questionnaire accepté la veille conformément à la proposition des délégations de la France et de la Grande Bretagne. Elle s'est engagée dans une discussion très technique sur les caractéristiques des chars de combat. La discussion sera poursuivie demain jeudi.

[redacted]

†

La famille de

Madame Veuve

Adrienne Michaud - Pasche

a la douleur de faire part du décès de leur chère sœur, tante et cousine.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny le vendredi 27 courant à 9 h. 30.

Domicile mortuaire : Rue des Alpes.

[redacted]

Imprimerie Rhodanique — St-Maurice

Gratuitement! dans le Paquet économique Sunlight 1 GROS CUBE SUNLIGHT 1 MOUCHOIR DE POCHE ET 5 COUPONS DE L'INSTITUT SUNLIGHT SUNLIGHT S. A. ZÜRICH SPT4-0385 SF

Il coûte Fr. 2.85 seulement et vous économisez ainsi Fr. 1.-

CHEMIN sur MARTIGNY

L'Hôtel Belvédère est ouvert

Se recommande : Jules Meunier.

Une assurance familiale

garantira l'avenir de votre femme et de votre enfant

La Genevoise

fondée en 1872 vient de la créer pour vous

Marcel Chollet - Martigny-Ville

Hé ! là-bas

A vendre, à Saxon, une ferme de 60.000 m2, dont 1000 m2 en vigne. Terrain entièrement arborisé en abricotiers, pommiers, pruniers, cerisiers, le tout en plein rapport. Maison d'habitation, grange et écurie. Eau potable. Ferme de grand rapport. Situation d'avenir.

Pour visiter et traiter, s'adresser à Ch. Genetti, agent d'affaires, Saxon. 2971

Vente aux enchères à Trient

Le dimanche 29 mai 1932, à 14 heures, à l'Hôtel du Glacier, à Trient, la Banque Cantonale offrira en vente, par voie d'enchères publiques, les immeubles lui provenant de M. Valentin Gay, aux Jeurs.

Il sera donné connaissance des prix et conditions à l'ouverture des enchères.

Dorénaz - Café Dorsaz

Dimanches 29 mai et 5 juin 1932

Match aux Quilles

organisé par la Sté de Musique La Villageoise

Nombreux et beaux lots Invitation cordiale

Hôpital cantonal de Genève

Maternité

Une inscription est ouverte au Bureau du Directeur de l'Hôpital, du 15 mai au 15 juin 1932, pour le

Cours d'élèves sages-femmes

qui commencera le 1er octobre 1932. Pour tous renseignements s'adr. à la Direction de l'Hôpital.

Genève, le 15 mai 1932.

Maculature pour emballages

20 cts. le kg. par au moins **10 kg.**

Imprimerie Rhodanique - St-Maurice

On cherche pour tout de suite, dans un ménage soigné de 5 personnes, une

bonne à tout faire

sérieuse, propre, active et connaissant la cuisine. Gage 50 fr. Séjour de montagne.

S'adresser au Nouvelliste sous P. 953.

Sommelière

est demandée de suite.

Se présenter ou écrire av. photo à H Borloz, Café des Amis, à Aigle.

On cherche à acheter

bon mulet

de 4 ou 5 ans.

S'adresser au Nouvelliste sous D. 956.

Pour lutter contre le chômage

nous offrons des vélos de fabrication suisse, presque pour le prix de revient.

Bicyclettes hommes, dames, demi-course **chrômées** ou militaires, avec éclairage électrique à pile, pour **fr. 128.**— seulement. 2 ans de garantie, de nombreuses références du Valais.

En cas de non convenance, nous remboursons l'argent.

EICHENBERGER Frères S. A. FRIBOURG

LEÇONS

français - anglais

Mme GIROUD, institutrice MARTIGNY

SAINDOUX

frais à fr. 1.70 le kg franco.

Boucherie Mornico Francesco, Bellinzona. Tél. 3.89

Sierre-Montana-Vermala

—	6.39	7.15	8.28	9.04	9.55	10.25	—	11.26	12.06	12.42	13.40	—	14.46	15.32	16.26	—	18.10	18.50	19.53	20.25	Dép. Sierre ......
—	6.42	7.18	8.31	9.07	9.58	|	—	11.29	12.09	12.45	13.43	—	14.49	|	16.29	—	18.13	18.53	19.56	|	Muraz......
—	6.48	7.24	8.37	9.13	10.04	|	—	11.35	12.15	12.51	13.49	—	14.55	|	16.35	—	18.19	18.59	20.02	|	Venthône...
—	6.50	7.26	8.39	9.15	10.06	|	—	11.37	12.17	12.53	13.51	—	14.57	|	16.37	—	18.21	19.01	20.04	|	Darnona....
6.23	6.58	7.34	8.47	9.38	10.11	10.40	11.10	11.50	12.25	13.23	13.59	14.30	15.18	15.47	16.43	17.54	18.34	19.08	20.11	20.38	St-Mce Laq.
6.29	7.04	7.40	8.53	9.44	10.17	10.46	11.16	11.56	12.31	13.29	14.05	14.36	15.24	15.53	16.49	18.00	18.40	19.14	20.17	arr.	Randogne ..
6.35	7.10	7.46	8.59	9.50	10.23	10.52	11.22	12.02	12.37	13.35	14.11	14.42	15.30	15.59	16.55	18.06	18.46	19.20	20.23	—	Arr. Montana-V..

Sierre ...... Arr.	6.53	7.29	8.42	9.18	10.09	10.38	—	11.40	12.20	12.56	13.54	—	15.00	15.45	16.40	—	18.24	19.04	—	20.07	20.38
Muraz......	6.50	7.26	8.39	9.15	10.06	|	—	11.37	12.17	12.53	13.51	—	14.57	|	16.37	—	18.21	19.01	—	20.04	|
Venthône...	6.44	7.20	8.33	9.09	10.00	|	—	11.31	12.11	12.47	13.45	—	14.51	|	16.31	—	18.15	18.55	—	19.58	|
Darnona....	6.42	7.18	8.31	9.07	9.58	|	arr.	11.29	12.09	12.45	13.43	arr.	14.49	|	16.29	arr.	18.13	18.53	arr.	19.56	|
St-Mce Laq.	6.39	7.15	8.28	9.04	9.55	10.25	10.52	11.26	12.06	12.42	13.40	14.11	14.46	15.32	16.26	16.55	18.10	18.50	19.20	19.53	20.25
Randogne ..	6.29	7.04	7.40	8.53	9.44	10.17	10.46	11.16	11.56	12.31	13.29	14.05	14.36	15.24	15.53	16.49	18.00	18.40	19.14	—	20.17
Montana-V.. Dép.	6.23	6.58	7.34	8.47	9.38	10.11	10.40	11.10	11.50	12.25	13.23	13.59	14.30	15.18	15.47	16.43	17.54	18.34	19.08	—	20.11

Service de Navigation sur le Lac Léman

Cet horaire est valable du 1er juin jusqu. 19 septembre 1932.

	□				⚒	†			†		†		⚒ (Jours ouv. du 15 VI. — 31 VIII.)	⚒	†
Genève...........	—	—	6.50	7.45	9.20	9.20	—	10.50	—	14.00	—	15.25	—	17.12	17.12
Thonon	—	6.45	—	10.19	11.05	11.05	12 30	—	—	15.48	—	—	—	|	|
Evian	—	7.20	—	10.55	11.36	11.36	13.08	—	—	16.20	17.30	—	18.00	|	|
Ouchy-Lausanne..	—	a 8.15	10.00	|	12.12	12.12	13.46	14.00	14.32	16.58	18.05	18.35	17.05	19.58	20.01
Vevey-Marché	6.40	9.14	10.58	|	12.58	13.14	b 14.00	14.57	15.18	17.43	|	19.33	|	20.43	20.57
Montreux.........	|	9.40	11.24	|	13.25	13.40	14.25	15.23	15.45	18.07	|	19.58	|	21.07	21.23
Territet	|	9.48	11.32	|	13.33	13.48	|	15.30	15.52	18.16	|	20.05	|	21.15	21.30
Villeneuve........	|	10.00	11.43	|	13.43	13.58	|	15.40	16.03	18.27	|	20.15	|	21.25	21.40
Bouveret	7.15	10.20	12.04	11.58	14.03	14.18	14.50	16.00	16.25	19.07	19.12	—	19.00	—	—
St-Gingolph	7.02	a 10.33	12.18	11.43	14.15	14.30	b 15.02	16.15	16.38	18.55	19.00	—	18.48	—	—

□ Dimanches du 15 juin au 31 août. ⚒ Jours ouvrables † Dimanches et fêtes générales *a* Tous les jours du 15 juin au 31 août. Dimanches jusqu'au 14 juin et en septembre. *b* Tous les jours du 15 juin au 31 août. Samedis et dimanches du 1er au 14 juin et en sept. *c* Jours ouvrables excepté les samedis. *d* Les samedis et les dimanches. *e* Tous les jours du 15 juin au 31 août. Dimanches du 14 juin et en septembre. *f* Tous les jours du 15 juin au 31 août. *g* Jours ouvrables du 15 juin au 31 août.

	□			⚒			Tous les jours du 15 juin au 31 août et le dimanche en juin et septembre				†			⚒	†
St-Gingolph	—	—	8.05	—	† 9.10	—	12.55	12.55	15.03	15.00	16.40	—	16.35	g 18.48	19.00
Bouveret	—	—	7.50	—	†10.12	12.08e	13.30	13.10	14.50	15.15	16.25	16.10	16.57	19.02	19.15
Villeneuve........	6.00	6.50	8.32	c 10.32	d 10.32	12.28e	|	13.32	|	15.35	|	16.30	17.18	19.22	19.35
Territet	|	7.00	8.42	10.42	10.42	12.39e	|	13.42	|	15.45	|	16.40	17.28	19.32	19.45
Montreux.........	6.15	7.07	8.52	10.50	10.50	12.47e	|	13.50	|	15.53	|	16.48	17.36	19.40	19.53
Vevey-Marché	6.35	7.30	9.18	11.15	11.15	13.12e	13.55	14.16	|	16.18	|	17.15	18.02	20.04	20.18
Ouchy-Lausanne..	—	8.28	10.07	12.14	12.14	14.30f		15.20	|	17.05	18.03	18.16	18.48	g 21.00	21.15
Evian	—	|	10.42	|	|	|		|	15.53	17.40	17.30	18.50	|	—	—
Thonon	—	|	11.14	|	|	|		|	16.28	18.10	—	19.25	|	—	—
Genève...........	—	11.25	13.05	c 14.40	d 15.05	16.55f		18.30	19.05	20.00	—	21.15	21.40	—	—

Automobiles postales, valable jusqu'au 30 septembre 1932

Sembrancher - Lourtier - Fionnay

	□	▪	□	□				□	□	▪
7.45	13.45	16.20	16.20	20.08	Dép. Sembrancher gare Arr.	5.50	11 32	16.07	18.15	18.20
8.07	14.07	16.42	16.42	20.30	Arr. Le Châble .... Dép.	5.30	11.10	15.45	17.53	17.58
8.12	14.10	16.45	—	20.33b	Dép. Le Châble .... Arr.	—	11.07	—	17.50	17.55
8.23	14.21	16.56	—	20.44b	Versegères	—	10.57	—	17.40	17.45
8.42a	14.39	17.13	—	—	Lourtier	—	10.38	—	17.23	17.28
9.14a	15.11	—	—	—	Arr. Fionnay .... Dép.	—	10.05a	—	16.50	—

a 1 VI. — 30 IX. *b* Du 1 VII. — 31 VIII., seulement lorsqu'il y a des voyageurs au départ du Châble. □ 1 VII. — 31 VIII. ▪ 22 V — 30 VI et 1 IX — 1 X.

Sion - Nendaz

†	⚒	⚒	†			⚒	†
8.30	9.50	18.10	19.30	Dép. Sion poste Arr.	7.20g	15.10g	19.15g
8.57	10.24	18.37	20.02	Baar	7.00	14.50	18.55
9.19a	10.46b	18.59b	20.24a	Nendaz ...	6.40	14.30	18.35
9.35a	11.02b	19 15b	20.40a	Arr. Haute-Nendaz. Dép.	6.22c	14.12b	18.18a

† Dimanches et fêtes générales. ⚒ Jours ouvrables. *a* Dimanches du 15 VI. — 15 IX. *b* Jours ouvrables du 15 VI. — 15 IX. *c* Du 15 VI. — 15 IX. *g* La voiture se rend à la gare sur demande.

Sion - Haudères

		■	b		b	■		
—	9.50	13.10	15.35	Dép. Sion poste.. Arr.	9.38	15.23	18.21	—
—	10.07	13.15	15.50	Sion gare ..	9.28	15.13	18.11	—
—	10.37	13.45	16.20	Vex	9.00	14.45	17.43	—
7.00b	11.48	14.56	17.31	Evolène	7.49	13.34	16.32	18.49b
7.17b	12.05	15.13	17.48	Arr. Haudères... Dép.	7.30	13.15	16.13	18 30b

b Du 1er juillet au 31 août. ■ Du 9 juillet au 21 août.

St-Maurice - Morcles

Du 1er avril au 30 novembre

b	a	b		a	b	b
8.30	15.15	17.25	Dp. St-Maurice poste Ar.	8.17	10.13	19.21
8.43	15.28	17.38	| Lavey-les-Bains |	8.05	10.01	19.08
9.10	15.55	18.04	Ar. Morcles........ Dp.	7.38	9.34	18.41

a Du 1 IV. — 31 V. et du 1 IX. — 30 XI. *b* Du 1 VI. — 31 VIII.

Sion - Les Mayens

Du 15 juin au 15 septembre

†	a	b	c	⚒	†			d	⚒	c	†
8.30	9.50	12.10	15.35	18.15	19.18	D. Sion poste .. A.	7.51	11.55	14.45	18.05	19.15
8.55	10.20	12.35	16.10	18.45	20.00	Salins poste.	7.30	11.34	14.24	17.44	18.54
9.12	10.37	12.52	16.27	19.02	20.17	Les Agettes.	7.17	11.21	14.11	17.31	18.41
9.20	10.45	13.00	16.35	19.10	20.25	A. Les Mayens D.	7.06	11.10	14.00	17.20	18.30

† Dimanches ⚒ Jours ouvrables *a* Jours ouvrables pendant toute la période d'exploitation, sauf le samedi du 15 VI. — 8 VII. et du 1-15 IX. *b* Seulement le samedi. *c* Jours ouvrables du 9 VII. — 31 VIII. *d* Seulement le samedi du 9 VII. — 31 VIII.

Martigny-Col de la Forclaz-Châtelard

Du 1er mai au 31 octob.

a9.45	b11.47	a15.35	D. Martigny-gare .... A.	8.35	a15.10	—
a10.40	b12.42	a16.30	La Forclaz (Valais)	7.50	a14.20	—
a10.55	b12.57	a19.00	Trient-poste	7.35	a14.00	a20.00
—	—	a19.20	A. Châtelard-Trient.. D.	—	—	a19.40

a Du 1. VII.-31. VIII. *b* Du 1 V-30 VI. et du 1 IX.-31 X. 1932.

Sion-Bramois

7.23	12.15	18.25	D. Sion-poste A.	7.56	13.56	18.50
7.43	12.26	18.36	A. Bramois .. D.	7.45	13.45	18.39

Sion - Vétroz

9.35	16.15	19.35	Dép. Sion poste.. Arr.	8.00	14.00	18.00
9.45	16.25	19.45	Pont de la Morge	7.50	13.50	17.50
9.55	16.35	19.55	Conthey	7.40	13.40	17.40
10.05	16.45	20.05	Arr. Vétroz...... Dép.	7.30	13.30	17.30

Sion-Ayent

8.45	16.15	D. Sion poste..... A.	9.48	17.45
9.07	16.37	| Grimisuat ..... |	9.28	17.25
9.15	16.45	A. Ayent .... D.	9.18	17.15

Troistorrents - Morgins

Du 1er juillet au 31 août *a* Du 14 VII. — 21 VIII.

	a			a		
7.48	13.35	16.05	Dép. Troistorrents Arr.	11.42	15.00	19.20
8.23	14.10	16.40	Arr. Morgins .... Dép.	11.07	14.25	18.40

Sion - Savièse

8.10	18.25	Dép. Sion poste.. Arr.	9.05	19.17
8.20	18.35	La Muraz...	8.55	19.07
8.35	18.50	Arr. Savièse (St-Germain) Dép.	8.40	18.52

Villeneuve-Vouvry

◆	□	b	a	b		◆	□		b
7.50	10.25	18.30	19.12	20.40	D. Villeneuve poste A.	7.20	8.51	18.28	19.30
8.01	10.36	18.41	19.23	20.51	Noville	7.10	8.41	18.18	19.20
8.12	10.47	18.52	19.34	21.02	Chessel	6.59	8.30	18.07	19.09
8.18	10.53	18.58	19.40	21.08	Vouvry poste	6.52	8.23	18.00	19.02
8.25	10.55	—	—	—	A. » gare D.	—	—	17.52	—

◆ Du 1 IV.—30 IX. □ Du 1 X. — 31 III. *a* Tous les jours sauf les samedis et dimanches du 1 VI.-31 VIII. *b* Les samedis et dimanches du 1 VI.-31 VIII

Sierre - Vissoie - Ayer

Du 1 juin au 30 sept.

	a	c	b		d	a	e	b
8.00	12.45	14.35	16.05	Dép. Sierre . Arr.	11.30	15.52	18.10	19.30
9.20	13.52	15.54	17.24	Vissoie.	10.25	14.50	17.08	18.28
9.38	14.10	16.12	17.42	Arr. Ayer .. Dép.	10.00	14.28	16.45	18.05

a Du 9 VII. — 21 VIII. *b* Du 1 VII. — 21 VIII. *c* Du 15-30 VI. et du 22 VIII. — 15 IX. *d* Du 15 VI. — 15 IX. *e* Du 1-30 VI. et 22 VIII. — 30 IX.

Riddes - Leytron - Saillon

7.50	17.56	D. Riddes-gare A	7.06	17.20
7.58	18.08	| Leytron .... |	7.00	17.14
8.06	18.16	A. Saillon ..... D	6.50	17.04

Conthey - Erde

10.10	D. Conthey.... A.	11.20
10.18	| St-Séverin.. |	11.12
10.30	A. Erde .... D.	11.00

Bex-Frenières-Les Plans

a	b	f	c	d			f	e	d
9.18	15.05	15.09	17.10	18.52	Dép. Bex-Gare......Arr.	8.25	12.48	16.55	18.15
9.37	15.24	15.27	17.27	19.07	| Bévieux....... |	8.09	12.35	16.42	18.01
9.58	15.45	15.48	17.48	19.28	| Frenière ...... |	7.51	12.17	16.24	17.43
10.10	15.57	16.00	18.00	19.40	Arr. Les Plans.....Dép.	7.37	12.03	16.10	17.29

a Du 1 VI. — 30 IX. tous les jours; du 1 X. — 31 V. dimanches et fêtes générales seulement. *b* Jours ouvrables du 1 XI. — 31 III. *c* Jours ouvrables du 1 IV. — 31 X. *d* Dimanches du 1 VI. — 30 IX. *e* Jours ouvrables du 1 VI. — IX. *f* Du 9 VII. — 31 VIII.

Martigny-Champex-Lac

Du 1er juin au 30 sept.

	d	a	b			d	a	c	d
9.45	12.55	15.37	17.50	D. Martigny gare A.	9.14	12.19	15.14	17.30	18.42
9.54	13.04	15.46	17.59	| Martigny-Bourg |	9.05	12.10	|	17.23	18.33
10.49	13.54	16.41	18.54	A. Champex poste D.	8.10	11.15	14.17	16.28	17.38

a Du 1-30 VI et 1-30 IX les jours ouvrables; du 1 VII - 31 VIII tous les jours. *b* Du 1-30 VI. et 1-30 IX. les dimanches seulement; du 1 VII. — 31 VIII tous les jours. *c* Seulement le dimanche du 1-30 VI et 1-30 IX. *d* En juillet-août.

Orsières-Champex-Lac

Du 22 mai au 1 octobre

	a	b		b		a
8.10	16.35	—	Dép. Orsières gare..... Arr.	—	11.15	18.05
|	|	16.41	| Orsières poste.... |	10.35	|	|
8.50	17.15	17.20	Arr. Champex-Lac .... Dép.	9.55	10.35	17.25

a En juillet et août. *b* Du 20 juin au 30 septembre entre Champex-Orsières-Grand-St-Bernard en cas de participation suffisante.

Grand-St-Bernard

Du 1 mai au 31 octobre.

	a			a
9.45	—	Dép. Martigny gare.. Arr.	17.28	—
10.38	10.38	Orsières poste .	16.41	16.41
11.06	11.06	Liddes	16.13	16.13
11.29	11.29	Bourg-St-Pierre.	15.52	15.52
12.19	12.19	Arr. Gd-St-Bernard.. Dép.	15.00	15.00

a Ces courses, venant de Champex ou y allant, ne circulent qu'en cas de participation suffisante

Orsières-La Fouly

Du 15 juin au 15 sept.

	b		b	a	b
10.25	16.20	Dép. Orsières poste.... Arr.	14.15	17.55	18.05
11.00	16.52	| Praz-de-Fort...... |	13.53	17.33	17.45
11.25	17.11	Arr. La Fouly......... Dép.	13.20	16.58	17.24

a Du 15 au 30 juin et du 1 au 15 septembre. *b* En juillet et août.

Martigny-Chemin

Du 1er juin au 30 sept.

	b			b
9.40	15.35	Dép. Martigny C.F.F... Arr.	12.10	18.45
10.17	16.12	| Chemin-Dessus... |	11.35	18.10
a10.35	16.30	Arr. Col des Planches.. Dép.	a11.15	17.50

a Du 1er juillet au 15 septembre. *b* En juillet et août.

Sierre - Chalais

8.30	11.30	16.45	Dép. Sierre poste ..... Arr.	8.57	13.12	18.20
8.37	11.37	16.52	| Noës............ |	8.51	13.06	18.14
8.42	11.42	16.57	Arr. Chalais.......... Dép.	8.45	13.00	18.08

Charrat-Fully-Poste

a	a			a	a	
7.02	11.38	17.45	Dép. Charrat-Fully Arr.	6.51	11.21	17.32
7.11	11.47	17.54	Arr. Fully-Poste Dép.	6.42	11.12	17.23

a Jours ouvrables, excepté le 26 V., 29 VI , 15 VIII., 1 XI., 8 XII., 6 I. et 19 III.

Vissoie-Grimentz

	a	b			a	b
9.20	15.55	17.24	Dép. Vissoie Poste Arr.	10.15	16.58	18.20
9.44	16.19	17.48	Arr. Grimentz Dép.	9.51	16.34	17.56

a Du 22-31 VIII. *b* Du 1 VII. — 21 VIII.

Sierre-Chippis

		⚒					⚒	
8.07	13.35	16.20	18.48	Dép. Sierre-Poste Arr.	8.27	13.54	16.39	19.07
8.15	13.43	16.28	18.56	Arr. Chippis-Poste Dép.	8.19	13.46	16.31	18.59

⚒ Jours ouvrables.

Sion-Motôt

8.15	16.15	Dép. Sion-Gare.... Arr.	11.50	19.50
9.00	17.00	| Hérémence... |	11.00	19.00
9.40	17.40	Arr. Motôt........ Dép.	10.20	18.20

Sierre-Vissoie-St-Luc

	a	b		c	d	b
8.00	14.35	16.05	Dép. Sierre-Gare .. Arr.	11.30	18.10	19.30
9.20t	15.54t	17.24	| Vissoie....... |	10.25t	17.08t	18.28
9.40	16.14	17.44	Arr. St-Luc .... Dép.	10.00	16.40	18.00

a Du 15-30 VI. et 22 VIII-15 IX. *b* Du 1 VII. -- 21 VIII. *c* Du 15 VI.--15 IX. *d* Du 1-30 VI. et 22 VIII. - 30 IX. *t* Transbordement du 1-30 VI. et 1-30 IX.